

La facture va être relevée!

Un compteur qui permet de réduire sa facture grâce au suivi de sa consommation en temps réel, *Que Choisir* applaudit. Problème, c'est impossible avec les modèles Linky d'ERDF en cours d'expérimentation!

Environ 35 millions de compteurs électriques, tous à changer si la France fait du zèle et va au-delà des exigences européennes comme le réclame ERDF, la filiale d'EDF qui gère le réseau de distribution. C'est un enjeu énorme, l'affaire coûtera de 4 à 9 milliards d'euros selon les estimations. Officiellement, ce lourd investissement se fera au profit des consommateurs. On ne demande qu'à y croire, puisque ces nouveaux compteurs sont qualifiés d'« intelligents », même si « communicants » ou « évolués » paraît plus adapté. De fait, ils présentent des avantages indéniables pour les ménages : finies les factures avec des estimations de consommations qui suscitent tant de contestations, finis les rendez-vous ratés avec le technicien qui doit se déplacer pour relever un compteur inaccessible de l'extérieur. Toutes les factures seront en effet établies sur la consommation réelle, ERDF disposant des données en continu. C'est l'argument choc mis en avant pour convaincre du bien-fondé de ces nouveaux compteurs. Effectivement, il est juste. Mais entre 120 et 240 € l'appareil à la charge de l'utilisateur, ça fait cher de la facture! Il faut donc qu'il présente d'autres avantages.

Avantage fictif pour le client

C'est un outil au service de la maîtrise de la demande d'électricité, autrement dit des économies d'énergie, assure ERDF. « Selon de nombreux experts, 10 à 15 % d'économies peuvent être réalisées sur la facture grâce au suivi de la consommation », expliquait Pierre Mallet, le directeur adjoint à la direction réseau d'ERDF, lors d'un débat organisé fin juin par Bip-Enerpresse. La

loi Grenelle 1 du 3 août 2009 prévoit d'ailleurs « la généralisation des compteurs intelligents afin de permettre aux occupants de logements de mieux connaître leur consommation d'énergie en temps réel et ainsi de la maîtriser ». Un discours auquel *Que Choisir* ne peut qu'adhérer. Mais pour contrôler au plus juste ses consommations, encore faut-il que le particulier les connaisse avec précision et puisse lire les données de son compteur en temps réel, comme l'affirme ERDF dans les documents fournis à la presse. Le souci, c'est qu'en réalité ERDF ne l'a pas prévu sur le terrain et l'a même clairement exclu. Le gestionnaire de réseau fait installer les nouveaux compteurs à la place des anciens, et pas du tout dans l'espace de vie. Au moins 50 % du parc demeurera inaccessible. L'aide à la maîtrise de l'énergie grâce aux compteurs est donc un leurre, un avantage théorique qui restera purement fictif et ne profitera pas aux consommateurs. Dans le cadre du programme Linky d'ERDF, il y a déjà 70 000 compteurs en cours de test en France, ils ne sont pas conformes à cette exigence de la loi Grenelle 1. C'est ennuyeux... L'affaire s'annonce en revanche très juteuse pour les fournisseurs d'énergie. Une fois ces compteurs en place, ils proposeront boîtiers et autres box pour le suivi de la consommation, autant de services payants qui s'ajouteront au coût du compteur. Une belle facture en perspective. Vouloir réduire sa consommation d'électricité risque de coûter cher! On l'a compris, ces nouveaux compteurs sont en fait conçus pour ERDF qui gère le réseau, pour EDF et les opérateurs concurrents qui fournissent l'électricité. La gestion des pointes de consommation, un cauchemar chaque hiver

Le Beuc (Bureau européen des unions de consommateurs) comme la Cnil (Commission nationale informatique et des libertés) exigent la sécurisation et la confidentialité des données transmises par le nouveau compteur Linky.

Au moins la moitié des compteurs sont et resteront inaccessibles

en raison du fort taux d'équipement des ménages en chauffage électrique, devrait être nettement facilitée. Avec ces compteurs, il sera possible de couper automatiquement le chauffage, le chauffe-eau et d'autres appareils électriques pendant un court laps de temps. À grande échelle, ces mini-délestages peuvent éviter les énormes coupures de courant qui menacent notamment la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Bretagne.

Les pointes vont faire mal

L'autre changement fondamental à venir, c'est la tarification, qui sera totalement revue. D'ailleurs ERDF ne le cache pas : « Les compteurs actuels sont particulièrement adaptés aux tarifs réglementés mais ne répondent pas aux besoins des acteurs du marché en matière de diversification des offres tarifaires. » Ces futures offres des fournisseurs d'énergie seront-elles bénéfiques aux clients? *Que Choisir* se gardera de tout procès d'intention mais c'est peu probable. Les fournisseurs peaufinent des forfaits qui taxeront le moindre dépassement au prix fort, sur le modèle des offres de téléphonie. L'électricité sera facturée très cher aux périodes de pointe de consommation, moins aux périodes creuses, c'est une certitude. Or, si certains usages peuvent être décalés, c'est impossible pour d'autres. Les nombreux ménages équipés de chauffage électrique devront-ils choisir entre une facture exponentielle et l'inconfort les jours de froid? On peut le craindre. Et puis, hormis ce risque élevé d'augmentation des factures, il y aura les frais annexes. ERDF a beau le nier, il faudra parfois payer son abonnement plus cher, passer par exemple de 6 à 9 kVa ou de 9 à 12, car si les compteurs bleus actuels peuvent supporter des dépassements ponctuels de puissance, les compteurs électroniques Linky n'offrent pas cette tolérance et disjonctent. Alors on a beau chercher, à part la facturation au réel, aucun avantage n'existe pour les usagers, sauf s'ils acceptent de souscrire à des services supplémentaires tarifés. La logique voudrait que les vrais bénéficiaires, le gestionnaire de réseau et les fournisseurs d'énergie, financent le programme si l'expérimentation en cours est jugée concluante, ou que les pouvoirs publics exigent *a minima* un compteur « grenello compatible », c'est-à-dire qui participe à la réduction des consommations. ■

E.C.